

ECOLE PRIMAIRE MARIE CURIE
40, RUE MARCEAU
49300 CHOLET

CONSEIL D'ÉCOLE DU 27 JUIN 2023

Sont présents :

Les représentants des parents d'élèves : Madame Picard, Madame Afonso, Madame Grolleau, Madame Eyhorn, Madame Bossé, Madame Donaux, Madame Meunier Maignan.

Le représentant de la Municipalité : Monsieur Graveleau

Les enseignants : Madame Laloux, Monsieur Mézière, Madame Saintier, Madame Guillon, Madame Boisneau, Monsieur Amiot, Madame Evano

Sont excusés :

Madame Becavin

ORDRE DU JOUR

- Point sur les effectifs et prévisions pour la rentrée prochaine
- Organisation pédagogique pour la rentrée scolaire 2023
- Projets et actions menés
- Les affectations en 6ème
- Point sur les coopératives scolaires
- Questions diverses

Les effectifs de l'école

L'effectif est actuellement de 169 élèves. Il est pour l'instant de 149 l'an prochain.

Actuellement	Départs CM2	Quittant l'école à la rentrée	Dont orientations	Inscriptions au 16/06	Prévisions
169	22	11	1 (+2 en attente)	13	149

L'effectif est réparti ainsi :

maternelle : 52 élèves

élémentaire : 97 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
0	13	19	18	21	16	16	24	22

L'organisation avec 2 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire pourrait être la suivante :

PS/MS	MS/GS	CP	CE1	CE2	CM1-CM2	CM1-CM2
13 + 13 = 26	6 + 18 = 24	21	16	16	23	23

À la demande du DASEN, les classes comportant des GS, CP, CE1 doivent, dans la mesure du possible, ne pas dépasser 24 élèves.

Cette organisation est provisoire car d'autres radiations et d'autres inscriptions auront probablement lieu dans les jours qui viennent et pendant les congés d'été. L'année dernière, nous avons une prévision de 160 élèves en juin et lors du premier conseil d'école, nous avons 174 élèves.

Tant que nous ne dépassons pas 56 élèves en maternelle (2 classes de 28), nous resterons dans cette configuration-là. Si nous dépassons 56 élèves en maternelle, nous serons dans l'obligation de faire une classe mixte du côté élémentaire, pour l'instant, ce serait une classe de GS-CE1, mais selon les inscriptions, c'est amené à être modifié.

Organisation pédagogique pour la rentrée scolaire 2023

Madame Boisneau a assuré l'intérim de direction pendant un an. Mme Brial prend la suite à la rentrée.

L'organisation pédagogique serait la suivante :

Madame LALOUX pour les PS/MS

Monsieur MEZIERE pour les MS/GS

Madame BRIAL pour les CP avec un tiers temps de décharge pour assurer la direction

Madame SAINTIER pour les CE1
Madame BOISNEAU pour les CE2
Monsieur AMIOT pour une classe de CM1-CM2
Un enseignant pas encore nommé pour la 2^e classe de CM1-CM2

La demande de temps partiel de Mme Saintier a été refusée.

Les projets et actions menés

Toutes les classes de l'école sont allées au parc Oriental de Maulévrier, ils ont réalisé différents ateliers suivant les classes : les 5 sens pour les classes de maternelle, bonsaï pour les CP-CE1, origami pour les CE2 et CM1 et haïkus pour les CM2.

Les TPS-PS-MS sont allés au musée d'Art et d'Histoire le 15 mai.

Les CE2 iront au musée du textile pour une animation « le tour de monde des habits » vendredi 30 juin et Mme Brial viendra nous parler de son voyage l'après-midi.

La classe de CE2 a bénéficié d'un cycle tchoukball avec Benjamin, ETAPS de la ville de Cholet et la classe de CM1 d'un cycle jeux de raquettes avec Mathieu, ETAPS aussi.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé à l'opération basket école. Un éducateur de Cholet Basket est venu pour diriger 4 séances de basket sur la cour.

Les CP-CE1 sont allés à la piscine.

Les classes de CM1-CM2 ont participé au festival junior de cinéma.

La classe de CM2 a participé à l'activité « Je découvre ma ville ».

Les CM2 ont participé au Rallye de la mobilité.

Les CM1 et les CM2 sont aussi allés en classe verte à Ribou.

Une liaison GS/CP est prévue jeudi 29 juin avec un temps de lecture.

Les affectations au collège

22 élèves sont inscrits dans la classe de CM2. Les affectations sont les suivantes :

Maintien :	0
Orientation SEGPA :	2
Collège Colbert :	14 dont 4 sur dérogation (acceptées)
Collège Trémolières :	0
Collège Clémenceau :	1
Collèges privés et/ou hors département :	2
Collège République :	1
Collège Du Bellay :	2

C'est la première année où toutes les dérogations n'ont pas été acceptées à Colbert. Des demandes de recours sont en cours. Nous aurons la réponse définitive en fin de semaine.

Point sur les coopératives scolaires

A l'école, nous avons deux coopératives scolaires. Elles servent à financer du petit matériel et des sorties scolaires. Les dons des parents en début d'année ainsi que la vente des photos de classe servent à alimenter cette coopérative.

En élémentaire, du côté des recettes, nous avons eu 436€ de dons en début d'année, et la vente de photos a rapporté 442€, soit 878€. Côté dépense, nous cotisons à l'OCCE (249,25€), nous avons soldé les compte transport de l'année dernière (autour de 170€), nous avons participé aux sorties scolaires, acheté un abonnement, de quoi faire de la cuisine, acheté les agendas des CP-CE1 (200€).

En maternelle, les dons ont représenté 306€ et le bénéfice de la vente des photos s'est élevé à 295€ soit 601€ de recette.

Pour les dépenses, la cotisation s'élève à 180€, 140€ ont soldé le déficit du budget transport de l'an dernier. Nous avons acheté des abonnements, des livres, des petites fournitures pour les fêtes des mères et pères, des goûters ou ingrédients pour Noël, le carnaval, et enfin nous avons financé une partie de la sortie.

Réponse aux questions du dernier conseil d'école

- Suite à l'avis consultatif qui a été réalisé auprès des habitants de la rue Marceau quant à sa mise en sens unique, qu'est-il prévu en matière de sécurité car les véhicules utilisant les rues à sens unique vont souvent plus rapidement que celles où les véhicules peuvent se croiser. La mise en place de chicanes et/ou ralentisseurs aux abords de l'école maternelle et élémentaire est-elle prévue ?

La mise en place de chicanes et/ou ralentisseurs n'est pas prévue. Cependant les places de stationnement seront matérialisées de façon à ce que les automobiles ne puissent pas rouler trop rapidement (circulation en S). Le double-sens vélo n'est pas envisagé faute de place.

- Passage du camion-poubelle : l'horaire de passage peut-il être décalé pour ne pas être présent au moment de l'arrivée des enfants à 8h30 ?

La demande a été transmise au Service Gestion des Déchets pour modification de la collecte.

- Problèmes de chauffage à l'école élémentaire depuis le retour des vacances de février : quelle est la cause ? Les réparations ont-elles été faites ?

Le nécessaire a été fait.

- Quelles sont les suites du passage des services municipaux à l'école maternelle ? Est-il possible d'avoir une copie du rapport ? Des travaux sont-ils envisagés ?

Le programme envisagé est le suivant : démolition du restaurant maternelle en 2024 puis réfection de la toiture élémentaire puis réfection de la toiture maternelle. La réfection des classes suivra.

Questions diverses

Questions pour la municipalité :

Concernant la mise en sens unique de la rue Marceau :

- Est-ce que la sortie du parking Turpault, au niveau de la rue Marceau, pourra se faire dans les 2 sens, ou est-ce que les personnes sortant du parking devront obligatoirement sortir en tournant vers la gauche ?
- Qu'en est-il de la portion de la rue Marceau située après le feu de la rue Pasteur? Sera-t-elle également en sens unique ?

Plusieurs questions se posent concernant la venue à l'école par des moyens alternatifs, autres que la voiture (vélo, trottinettes, à pied, ...), ce qui semble être le cas d'un nombre important de parents et enfants de l'école.

- Est-ce qu'une piste cyclable, utilisable dans les 2 sens, sera envisagée rue Marceau ?
- Est-ce qu'il serait possible d'imaginer que la partie de la rue des Bourgniers, au niveau de la crèche Pirouette, soit autorisée aux vélos dans les 2 sens ?
- Pour des questions de sécurité, serait-il possible d'installer rue des Bourgniers, au bout de la rue de la Dube, un miroir permettant aux voitures de voir les piétons, cyclistes, trottinettes,... remontant la rue ?
- Idem rue des Bourgniers, dans la partie haute, située après le square de Cherbourg, au niveau du virage, serait-il possible d'installer un miroir permettant aux voitures qui montent de voir les piétons, trottinettes,... descendant la rue ?

Questions pour l'équipe enseignante :

- Quel accès est utilisé par les pompiers en cas d'intervention ? Peuvent-ils accéder à l'école en passant par un des portails ?

Les pompiers peuvent accéder à la cour de l'école via le grand portail vert.

Si oui, est-ce que, sur le temps de la pause méridienne ou du périscolaire, l'équipe d'animation a les clés des portails ?

Oui, ce sont les mêmes clés pour toutes les portes/portails.

- Une classe de l'école utilise e-primo pour communiquer avec les parents. Est-ce que ce portail numérique est voué à être développé auprès des autres classes ? Est-ce qu'il pourrait, à l'avenir, venir remplacer le blog de l'école qui n'a pas été alimenté au cours de l'année ?

Oui, le portail sera utilisé par toutes les classes. Nous avons redemandé une formation avec le conseiller pédagogique dédié au numérique pour la rentrée.

Le blog sera bientôt fermé (fin d'année scolaire 2023), il y a un portail public concernant l'école sur eprimo (<https://ecoleprimairemariecurie-cholet.e-primo.fr/>). Nous ne vous l'avons pas encore communiqué car le blog est toujours en fonction et ce portail aura une fonction différente du blog.

- Les parents réitèrent leur satisfaction concernant la personne qui fait traverser les enfants. Il est toujours présent, il fait attention aux enfants, à leur sécurité et il accueille tout le monde avec le sourire.

Cela lui sera transmis.

La présidente

Le secrétaire

Mme BOISNEAU

M. MEZIERE